

PROVINCE DE QUÉBEC

**MUNICIPALITÉ DE
SAINT-ISIDORE**

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ

par la soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière de la susdite municipalité

QUE:

Lors de la séance ordinaire du 8 janvier 2018, le conseil municipal a adopté les règlements suivants :

Règlement no 304-2018 fixant les taux de taxes pour l'année 2018

Règlement no 305-2018 modifiant le règlement no 175 (02-93 et ses amendements), la résolution 93-03-96 et le règlement no 278-2016 afin de spécifier le mode de tarification relatif à l'entretien des réseaux d'aqueduc et d'égouts et le traitement des eaux usées

Une copie de ces règlements est disponible pour consultation au bureau municipal, situé au 128, route Coulombe, du lundi au vendredi, de 08h00 à 12h00 et de 13h00 à 16h00.

DONNÉ À Saint-Isidore, ce onzième (11^e) jour de janvier deux mille dix-huit (2018).

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION (Article 420)

Je, soussignée, Louise Trachy, directrice générale et secrétaire-trésorière, résidant à Sainte-Marie, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 12h00 et 24h00, le onzième (11^e) jour de janvier 2018, à chacun des endroits habituels déterminés par le conseil, soit à l'église et à l'aréna.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat ce 11 janvier deux mille dix-huit (2018).

Louise Trachy, g.m.a.
Directrice générale
et secrétaire-trésorière